OPEN SNOWSCOOT DES PYRENEES

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° DOSSARD (réservé à l'organisation)

NOM _					•	***		
HOM _								
PRENOM _				Je partid	ciperai à :	no sine ma		
				П воде	RDER-CROS			
Adresse								
 -				_		(IPEN)		
N° de portable		Adresse mail		FREE	RIDE	a cunticen		
						PUNAPPI		
Nationalité /	Age	Sexe	Nom de votre club de snowscoot (si concerné)	Licencié		23 ET 24 JANVIER 20		
	3		. ,	Oui	Non	VILLAGE EXPOSANTS -DJ- SOIREF		
TARIF		•	comprend : Les forfaits remontées mécaniques pour les 2 jo	,				
(unique quelque			cipation à une ou plusieurs épreuves ; Le t-shirt de l'évènem					
le nombre d'épreuves avec au minimum 1 é		23 Janvier (selon programme) ; L'assurance individuelle obligatoire (envoi de l'extrait d'assurance sur demande)						
obligatoire)	ор, ст. с	Le prix ı	ne comprend pas : Le transport et les transferts sur place ; L	_e matériel ;	Les repas aut	res que le dîner du		
		samedi 23 Janvier ; L'hébergement ; Les dépenses personnelles et extras ; Toute prestation non mentionnée						
65 €		dans « Le prix comprend ».						
par perso	nne	En cas o	d'annulation de la part du participant : L'organisateur rembo	oursera la so	omme engagée	e nar le narticipant.		
			on faite des frais de dossier de 10 € conservés par l'organis		3111110 31180-01	o par 10 par 00.pa,		
			· -					
111		INFOS	HEBERGEMENTS					
	Parten	aire de l'	évènement : Hôtel Les 4 ours 3*		Association	▲2600m		
R		Nouveau	- au cœur de l'évènement !	•	Pyrénéenne Snowscoot			
40LIPS	Tarif	oréférenti	el « Code : OPEN DES PYRENEES »					
(par chambre, par nuit, avec petit-déjeuner)					^ * * * * * * * * * * * * * * * * * * *			
Double : 85 €			adruple: 105 € / Doubles communicantes: 130 €		OMPAGNAN			
	, .		phone : 05 62 40 78 00			ants peuvent		
'			com • http://hotel-4ours-piau.com			îner et à la		
AUTRES ADRESSES			, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-		du samedi		
	ı∨ – OFFIC	F DF TOURIS	SME : Tél : 05 62 39 61 69 / Email : infos@piau-engaly.com	soir	- , -			
			galy.for-system.com/ - « Réservez votre séjour »	part	icipation de	15 €.		
			0 / Email : <u>piauengaly@azureva-vacances.com</u>					
Centre Okaya-Aludeo (ancien VVF) : Tél : 05 62 39 65 65 / Email : piauengaly@aludeo.fr					mbre d'acco	ompagnants		
	•	,	servation-n-py.for-system.com/piau.aspx		•••••			
Gîtes a Fabian – envi	ron 10 kr	ns de la st	ation (quelques bonnes adresses, mais souvent vite prisées !) :		X 15	. c		
Le Barbajou : lebarba	ajou@ora	nge.fr Tél/	fax: 05 62 39 61 34		V T) E		

Bulletin d'inscription à renvoyer à : APS - Open des Pyrénées - Chez M. Pascal ADAM 28 Rue du Foumelou - 31150 GRATENTOUR (France) tresorier@apsnowscoot.com

Avant le 18 Janvier 2016

Ou par mail:

Documents **OBLIGATOIRES** à renvoyer

- Bulletin d'inscription signé
- Décharge de responsabilité complétée et signée

ESPACE & MONTAGNE: espace-montagne@cegetel.net Tél: 05 62 39 67 95 CHEZ FOUGA: fouga.marc@orange.fr Tél: 05 62 39 63 37 Fax: 05 62 39 62 39

- · Autorisation parentale pour les mineurs
- Chèque de règlement à l'ordre de l'A.P.S. (nous consulter pour tout paiement par virement)

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement général de l'Open des Pyrénées 2015, du règlement de chaque épreuve, et déclare dégager toute responsabilité de l'organisateur en cas de blessure, accident, vol de matériel et tout dommage subi lors de l'évènement.

Date	Signature

Contacts APS: Grégory BALLOT (président): (+33) 6 65 29 39 13 Pascal ADAM (trésorier): (+33) 6 65 27 88 18 Stéphanie ADAM (secrétaire): (+33) 6 67 61 94 24

Association loi 1901 N° ENR 0091003256

ROGRAMMI

OPEN SNOWSCOOT DES PYRENEES

REGLEMENT GENERAL

- Les épreuves sont uniquement ouvertes aux pratiquants de snowscoot.
- Chaque participant est couvert par l'assurance souscrite par l'organisateur, dans le cadre des épreuves organisées. Le numéro de police sera délivré à chacun des inscrits.
- Les mineurs (les épreuves sont ouvertes aux mineurs de 15 ans révolus, exceptée la Free Ride) participant aux épreuves de Boarder-Cross et Derby devront joindre au présent bulletin d'inscription l'autorisation parentale.
- Tout dossier incomplet sera refusé.
- L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et le programme pour des raisons techniques ou météorologiques.
- Le port du casque, d'une protection dorsale et de la plaque de course sont obligatoires pour toute épreuve. Le concurrent non-équipé selon ces règles ne pourra pas prendre le départ.
- Le participant s'engage à s'inscrire au minimum à 1 épreuve, et à lire et à appliquer les règlements de cette (ces) épreuve(s).
- L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident matériel ou corporel pouvant survenir aux participants et des suites éventuelles qui pourraient en découler, en cas de dommage causé par un participant à un autre participant ou à un tiers, ainsi qu'en cas de perte ou de vol des effets personnels. Le participant déclare, par l'acceptation du présent règlement, être en pleine possession de ses moyens physiques pour prendre le départ des épreuves de l'évènement. Les participants sont informés des risques inhérents aux courses extrêmes de haute montagne.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition en cas de force majeure (grèves, intempéries, catastrophes naturelles, émeutes, fermeture de la station ...). Dans ce cas, l'organisateur se réserve le droit de conserver une partie des sommes versés par les participants pour couvrir les frais déjà engagés pour la bonne organisation de l'évènement, soit 10 € par participant inscrit.

Intégration du boarder cross et du derby de l'Open des Pyrénées de Snowscoot 2016 au Freegun Snowscoot Tour

Ces épreuves se dérouleront les 23 & 24 janvier 2016 sur la station de Piau Engaly (65).

Elles seront ouvertes à tous riders licenciés AF2S ou non licenciés.

Ces épreuves seront gérées intégralement par l'« Association Pyrénéenne de Snowscoot », organisateur de l'événement.

Le classement sera commun et transmis à l'AF2S qui extraira les riders licenciés pour les intégrer aux résultats des autres événements. Il ne pourra pas être fait état qu'un licencié AF2S demande une prise en compte de son statut de licencié pour obtenir des avantages sur des riders non licenciés. L'accès aux phases finales sera indépendant du statut de licencié ou non et ne tiendra exclusivement compte que du classement des épreuves de qualifications.

Samedi 23 Janvier 8h > 9h30 : Accueil des participants, remise des plaques de cadre, inscriptions.

BOARDER-CROSS

9h30 > 10h30 : Reconnaissance libre du parcours Scoot-Cross, suivi du briefing obligatoire

10h45 : **Début des runs**

Déjeuner libre

DERBY

15h30 : Reconnaissance 16h30 : Briefing obligatoire

17h30 : **Départ** du derby (après accord du service des pistes)

19h : Remise des prix, repas pris en commun sur la station et Soirée concert

Dimanche 24 Janvier FREE RIDE

10h: Briefing obligatoire
11h: **Départ** des riders
13h: **Remise des prix**



Règlement des Epreuves

OPEN DES PYRENEES 2016 23 & 24 Janvier 2016

BOARDER-CROSS

1- Description

Le boarder-cross se déroulera avec des manches de qualifications et des phases finales. Toutes les catégories empruntent le même parcours.

2- Catégories

Les participants sont divisés en deux catégories : Messieurs et Dames

3- Equipement

Le port du casque, d'une protection dorsale et de la plaque de course sont obligatoires pendant l'épreuve. Le concurrent non-équipé selon ces règles ne pourra pas prendre le départ.

4- Ordre de départ

Pour les manches de qualification, l'ordre de départ sera tiré au sort.

5- Forme de compétition

* Qualifications

Lors de chacun des runs (nombre de runs définis selon le nombre de participants), un nombre de points sera attribué a chaque rider suivant son classement. A l'issu de ces manches qualificatives, l'addition des points définira le classement et déterminera les places en phases finales

* Phases finales

Les phases finales se déroulent en élimination directe. Les deux meilleurs de chaque manche se qualifieront pour la phase suivante.

DERBY

1- Description

Le parcours sera le même pour tous les riders. Toutes les catégories prennent le départ en même temps.

2- Equipement

Le port du casque, d'une protection dorsale et de la plaque de course sont obligatoires pendant l'épreuve. Le concurrent non-équipé selon ces règles ne pourra pas prendre le départ.

3- Ordre de départ

Le départ se fera sur plusieurs lignes en fonction du nombre de participants et de l'espace disponible sur l'aire de départ.

4- Course

Le vainqueur sera le premier rider arrivé en bas !

5- Disqualification

Le parcours défini devra être respecté sous peine de disqualification. Les riders qui gênent volontairement d'autre riders seront également disqualifiés.



FREE RIDE

1- Généralités

La Free Ride est une compétition qui se déroule sur le domaine skiable de Piau-Engaly, en dehors des pistes balisées.

La compétition est ouverte aux riders en snowscoot, expérimentés et dotés d'une excellente condition physique âgés de 18 ans révolus et maîtrisant parfaitement cette discipline en situation de neige non préparée et dans des conditions naturellement difficiles.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de vol de matériel dans le cadre de la compétition.

2- Equipements de sécurité

Chaque rider doit être obligatoirement équipé :

- Une plaque de cadre
- Un casque
- Une protection dorsale
- Un snowscoot en bon état

Un contrôle complet de l'équipement sera effectué avant le début de la compétition. L'organisateur se réserve le droit de disqualifier un concurrent sans préavis s'il juge que celui-ci n'est pas apte physiquement, moralement ou psychologiquement ou n'est pas équipé du matériel obligatoire de sécurité.

3- Déroulement de la compétition

Les riders se conformeront à l'horaire qui leur sera définie le matin de la compétition lors du briefing au cours duquel leur présence sera obligatoire. Le rider absent sera mis hors course. Chaque rider effectuera 1 seul run ; il n'y aura pas de reconnaissance. Après le briefing, les riders se rendront en bas de la zone de Free Ride pour étudier le relief et choisir leur ligne. Les riders seront jugés par 5 juges. Chaque juge attribuera a chaque rider une note sur 30.

- Une note/10 pour la difficulté de la ligne,
- Une note/10 pour la fluidité (vitesse moyenne, hésitation devant les obstacles)
- Une note/10 sur la maîtrise et le style (sureté du rider, chutes, esthétique, technique)

On enlèvera la + haute et la + basse. On obtiendra ainsi une note sur 90 qui déterminera le classement. Aucun recours ne sera possible contre les décisions de l'organisateur et des juges.

4) Décharge de responsabilité

Chaque rider doit remettre un exemplaire de la décharge de responsabilité lors de l'inscription. Tout rider refusant de signer ce document ne pourra pas participer à la compétition de Free Ride.



AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AUX EPREUVES OPEN DE SNOWSCOOT 2015 - PIAU ENGALY

23 et 24 Janvier 2016

participer aux épreuves de l'0	sance du règlement général de	
autorisons l'organisateur à déc nommé pour que cette derniè par un service d'urgence (P d'urgence, toute hospitalisati	clarer à l'assurance tout sinistre re mette en œuvre le transfert Pompiers, SAMU) pour que p on, intervention chirurgicale,	nnes désignées ci-dessous, nous concernant l'enfant ci-dessous à l'hôpital et la prise en charge puisse être pratiquée, en cas y compris une anesthésie, sur
Merci de préciser toute info	ormation que vous iugez néo	cessaire en cas d'intervention
•		
Personne à prévenir en cas d'u	rgence médicale :	
1	Tél.fixe:	Portable:
Lien de parenté :		
2	Tél.fixe:	Portable:
Lien de parenté :		
3	Tél.fixe:	Portable:
Lien de parenté :		
Date : Signatures de chaque parent (o	ou du tuteur) :	
Nom / Prénom Père	Nom / Prénom Mère	Nom / Prénom Tuteur
Signature du père	Signature de la mère	Signature du tuteur



DECHARGE DE RESPONSABILITE

EPREUVE DE FREE RIDE – 24 Janvier 2016 OPEN DE SNOWSCOOT - PIAU ENGALY

Je soussigné, participant à la
Free Ride de Piau-Engaly en Snowscoot du 24 Janvier 2016, renonce à l'avenir à
présenter toute réclamation contre l'organisateur, bénévoles et juges arbitres
pour tout dommage corporel, pour toute atteinte à l'intégrité physique, pour
tout dommage matériel ou tort moral et pour tout préjudice, dont je pourrais
être victime du fait de ma participation à l'épreuve susmentionnées, quelles
qu'en soient les causes, pour toute faute ou négligence.

Le soussigné accepte de ne pas introduire d'action en justice contre l'organisateur de l'événement.

Le soussigné est conscient que l'épreuve à laquelle il s'est inscrit est une compétition à risques dont il est le seul en mesure de juger sa capacité à l'affronter. Il déclare expressément que sa décision de participer vaut consentement aux risques inhérents. Le choix de l'itinéraire est sous la responsabilité de chacun.

Le soussigné est particulièrement attentif et conscient du risque :

- d'avalanches
- d'enneigement insuffisant (rochers qui affleurent)
- lié aux conditions météo

Le signataire reconnaît qu'il est capable de descendre des pentes de grande déclivité.

Le soussigné déclare enfin d'être âgé d'au moins 18 ans révolus, avoir lu et compris les termes de la présente décharge avant de la signer et du règlement de l'épreuve et accepte qu'elle s'applique de plein droit à ses héritiers, sa famille et ses ayants droits.

Fait à :
Date :
Signature :